

## Maroc : Nouvelle initiative de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe en partenariat avec le CNDH pour prévenir la torture dans les lieux de privation de liberté

**Strasbourg, 27 janvier 2021** – Le projet d' « Appui au Mécanisme National de Prévention de la torture au Maroc (MNP) » mis en œuvre en partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme du Maroc (CNDH), a été officiellement lancé le 26 janvier 2021. Il soutiendra le CNDH et en particulier le Mécanisme National de Prévention de la torture dans la mise en œuvre effective de l'engagement du Maroc en matière de normes internationales relatives aux droits de l'homme, et plus spécifiquement des normes de détention et de prévention de la torture.

D'une durée de trois ans, il s'inscrit dans le cadre plus large du programme conjoint « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (2020-2023), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Le projet prévoit des réalisations concrètes, notamment la publication d'un guide du prisonnier et d'un manuel de droit pénitentiaire marocain ou encore un soutien aux membres dans le cadre des visites dans différents lieux de privation de liberté. Il s'appuie sur l'expertise du Conseil de l'Europe dans le domaine de la prévention de la torture et sur son expérience en matière de soutien aux Mécanismes nationaux de prévention de la torture européens et dans la région du Sud de la méditerranée.

L'événement de lancement du projet a réuni plus de 60 participants, en particulier des représentants du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne, du CNDH, des institutions nationales, des organisations internationales et de la société civile du Maroc.

*« Cette [initiative] est le résultat d'un travail fructueux entre le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), la Délégation de l'Union européenne au Maroc et le Conseil de l'Europe, et contribuera, j'en suis convaincue, à la consolidation des droits de l'homme, ainsi qu'à leur application effective au Maroc. »* a déclaré Pilar Morales, Cheffe du Département de la Programmation (Conseil de l'Europe) au nom de Verena Taylor, Directrice du Bureau de la Direction Générale des Programmes (Conseil de l'Europe), à l'ouverture de l'évènement.

*« Nous nous réjouissons de voir que le Maroc a suivi les recommandations prioritaires de l'examen du Comité des droits de l'Homme, en ouvrant les lieux de privation de liberté à un regard indépendant, à travers la création du Mécanisme de Prévention de Torture au sein du Conseil national des droits de l'Homme, que l'UE et le Conseil de l'Europe soutiennent. Ce soutien fait partie d'un appui multidimensionnel et consistant aussi bien aux mécanismes nationaux de protection et de défense des droits humains qu'à la société civile, pilier indissociable de la défense des droits humains et d'un Etat de droit »* a souligné Alessio Cappellani, Chef de Délégation Adjoint de l'Union Européenne au Maroc.

Christos Giakoumopoulos, Directeur général des Droits de l'Homme et État de droit (Conseil de l'Europe, Strasbourg) s'est félicité *« de ce projet conjoint, dont le sujet est d'une importance capitale tant pour le Royaume du Maroc que pour le Conseil de l'Europe. Il a rappelé notamment que « Le Mécanisme National de Prévention est une institution clé pour la mise en œuvre d'une politique et d'une*

*culture conformes aux normes internationales auxquelles adhère le Maroc par ses obligations internationales, y compris dans les lieux de privation de liberté. Il est, par sa nature et par ses fonctions, un partenaire stratégique et incontournable de notre coopération »*

Enfin, Amina Bouayach, Présidente du CNDH, a réitéré « *l'engagement du CNDH [dans le cadre du renforcement du MNP] à coopérer avec tous les acteurs en adoptant une approche inclusive, consultative et participative.* »

Cet évènement a été l'occasion d'échanger avec des experts et les partenaires du projet sur les attentes et les défis à relever dans sa mise en œuvre, ainsi que les moyens d'assurer son succès dans le court, moyen et long terme.

Programme de l'événement: en [français](#) et en [arabe](#)

Pour plus d'informations :

- [Site web du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc](#) et [page Facebook](#)
- [Site web de la Délégation de l'Union européenne au Maroc](#), et pages [Facebook](#) , [Twitter](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#), [YouTube](#)
- [Site web du Conseil national des droits de l'Homme](#) et [page Facebook](#) (AR)
- [Site web du Bureau de la Direction générale des Programmes du Conseil de l'Europe](#)

Contact : Mohamed Badr El Ahrari, Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc, [Mohamedbadr.ELAHRARI@coe.int](mailto:Mohamedbadr.ELAHRARI@coe.int), tél : +212 537 575 000

*Le programme conjoint UE/CdE « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (2020-2023) est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.*